



CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL

Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude

Adhérer à Gée Aude est une démarche volontaire qui demande un investissement et un engagement "actif" de chacun.e. Être membre d'un réseau, c'est la possibilité d'apporter ses expériences et de s'enrichir de celles des autres.

ADHÉRER A GÉE AUDE, C'EST UNE DÉMARCHE À DOUBLE SENS !

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à Gée Aude permet de...

Co-construire avec les autres acteur.rice.s de l'EEDD

L'une des missions principales de Gée Aude est de proposer des espaces permettant aux acteur.rice.s de l'EEDD de se rencontrer, d'échanger et de co-construire sous différentes formes :

- Journées de rencontre des membres du réseau ;
- Rencontres thématiques autour d'un champ de l'EEDD ;
- Analyses de pratiques professionnelles ;
- Projets d'éducation à l'environnement à l'échelle locale, départementale ou régionale.

Echanger, enrichir ses pratiques et mutualiser des ressources

- Listes de discussion et forums d'échanges pour avoir une communication riche et instantanée.
- Partage de connaissances, compétences et expériences avec les autres membres du réseau.
- Travail dans la convivialité et la coopération, à travers les outils de l'intelligence collective.
- Echange et mutualisation de ressources avec les autres membres du réseau.

Bénéficier d'un accompagnement et accéder à des informations, des outils, des formations

- Informations issues d'une veille sur le secteur de l'EEDD et les politiques publiques.
- Accompagnement dans la recherche d'informations et de ressources
- Prêt d'ouvrages, documentations, outils pédagogiques, expositions, matériel...
- Accompagnement dans la mise en œuvre de projets.
- Formations et co-formations organisées par le réseau ou en externe en fonction des besoins identifiés.

Communiquer sur ses actions et gagner en visibilité

- Représentation des membres du réseau et valorisation de leurs actions auprès des partenaires.
- Outils de communication en réseau (*agenda, site internet, cyber lettre, cyber agenda, annuaire du réseau, liste de diffusion, stands...*) pour donner de la visibilité à ses actions et être informé.e.s de celles des autres acteur.rice.s EEDD.

S'intégrer à une dynamique régionale

Grâce à une collaboration entre le GRAINE et les réseaux départementaux EEDD d'Occitanie, adhérer à Gée Aude permet de bénéficier des projets portés par le GRAINE : dynamiques thématiques régionales, centre de ressources, dispositifs pédagogiques régionaux, formations...

ADHERER, ÇA ENGAGE A QUOI ?

En contrepartie, l'adhérent.e s'engage à....

Respecter :

- Les statuts, le règlement intérieur et le présent contrat d'engagement mutuel de Gée Aude.
- Les valeurs communes établies collectivement par les membres du réseau et figurant dans le projet associatif.
- Les engagements pris et notamment ceux indiqués dans les conventions de partenariat.
- Les membres du réseau.
- Les salarié.e.s et la dynamique du réseau, en répondant à leurs invitations, même par la négative.

S'investir dans le bon fonctionnement et la dynamique du réseau

- Adhérer au mode de fonctionnement du réseau et participer à la mise en œuvre de ses objectifs.
- Être à jour de sa cotisation annuelle.
- Compléter et actualiser la fiche de présentation en ligne de sa structure.
- Publier les actualités (*sorties, manifestations...*) sur l'agenda en ligne ainsi que les offres d'emploi, de formation, etc...
- Contribuer à l'ingénierie et à l'évaluation des projets collectifs dans lesquels on s'investit.
- Participer à l'Assemblée Générale et aux réunions du réseau en étant force de proposition.
- Représenter le réseau et le faire connaître.
- Se présenter en tant que structure membre du réseau Gée Aude lors de réunions partenariales ou de concertation.

Coopérer avec les membres du réseau

- S'informer sur les activités des autres structures du réseau, communiquer et valoriser leurs actions.
- Être présent(e) dans les moments organisés pour l'échange et la concertation.
- Participer à la dynamique de mutualisation.
- Être dans un état d'esprit d'ouverture (partenariat, autres réseaux, innovation...).
- Contacter les autres membres du réseau travaillant sur la même thématique ou le même territoire.

Tous ces éléments permettent de s'organiser pour être cohérents et limiter la concurrence sur le territoire.

Adhérer, c'est aussi la possibilité de s'impliquer davantage

- **Groupes thématiques**

Ils permettent d'échanger, de partager des expériences, des ressources, et éventuellement de co-construire des dispositifs pédagogiques avec d'autres membres du réseau. L'inscription à des groupes thématiques se fait sur simple demande.

- **Dispositifs pédagogiques**

Toute association membre du réseau peut participer aux dispositifs pédagogiques portés par Gée Aude. Certains dispositifs nécessitent une année complète d'adhésion.

- **Conseil d'administration**

C'est l'instance qui prend les décisions engageant l'association. Le Conseil d'Administration est garant de la mise en œuvre des projets. Tout.e adhérent.e depuis plus d'un an, à jour de sa cotisation, peut déposer sa candidature au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale, pour un mandat de 3 ans.

- **Co-présidence**

Les co-président.e.s sont élu.e.s lors de la première réunion du Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale pour un an. Ils.Elles sont élu.e.s afin de représenter le réseau non pas en leur nom, ni au nom de leur structure employeuse mais bien au titre d'élu du réseau départemental EEDD.

Fait à, en deux exemplaires, le

Pour Gée Aude

Le coprésident

Pour l'adhérent.e

(Nom + signature)